

La nouvelle épreuve du brevet



1 Une épreuve finale de ton parcours au collège

- L'épreuve du brevet d'histoire-géographie-éducation civique permet de mettre en œuvre des **compétences** et des **connaissances** attendues en fin de collège. Les sujets portent sur le programme de 3^e et sur les repères vus depuis la 6^e.
- L'épreuve porte sur des capacités importantes du programme :
 - lire, analyser et utiliser des documents variés ;
 - localiser et situer dans le temps et dans l'espace ;
 - rédiger de manière cohérente une réponse à une question.

2 La nouvelle épreuve du brevet

Elle se compose de trois parties : une partie **histoire**, une partie **géographie** et une partie **éducation civique**.

- Chaque partie comporte deux étapes :
 - des **questions générales** qui permettent d'évaluer ta maîtrise des repères (dates, personnages, lieux) et des notions ;
 - des **questions sur un document**, qui font appel à ta capacité à comprendre un document (c'est-à-dire identifier ce document, en dégager le sens, porter sur lui un regard critique). Tu peux aussi avoir à rédiger un texte plus long.
- Tout au long de l'année, tu vas pouvoir travailler la méthode de l'analyse de document, à l'aide du manuel :
 - des fiches et des guides qui t'aideront à **acquérir des méthodes** pour analyser un document ;
 - dans le manuel papier, à la fin de chaque chapitre, des exercices pour **s'entraîner à l'analyse de documents** ;
 - dans la version numérique, nous te proposons des **sujets blancs corrigés**, pour travailler en autonomie.



Des conseils pour l'oral d'Histoire des arts

1 *Qu'est-ce que l'épreuve d'Histoire des arts ?*

- ▶ L'épreuve d'Histoire des arts est une **épreuve orale**, comportant un **exposé de 5 mn** et un **entretien de 10 mn**.
- ▶ Le jury est composé de deux professeurs de ton collège qui enseignent deux disciplines différentes.
- ▶ Lors de l'exposé, tu **présentes une œuvre** étudiée en cours d'année.
- ▶ Le jury choisit cette œuvre dans **une liste de cinq objets d'étude** que tu auras composée à l'avance avec l'aide de ton ou tes professeurs.
- ▶ **Lors de l'entretien**, le jury t'interroge sur l'œuvre présentée, sur les autres œuvres de ta liste et sur tes connaissances générales en Histoire des arts.
- ▶ Il est possible de **passer l'épreuve par groupe** de deux ou trois élèves. Dans ce cas, chaque élève fait un exposé de 5 mn, puis le jury interroge l'ensemble du groupe pendant 10 mn.



2 *Comment composer ta liste d'œuvres ?*

- ▶ Ta liste doit comporter au moins **3 des 6 domaines artistiques** au programme :
 - les **arts de l'espace** (architecture, urbanisme, arts des jardins, etc.) ;
 - les **arts du langage** (littérature écrite et orale, etc.) ;
 - les **arts du quotidien** (arts appliqués, design, métiers d'art, arts populaires) ;
 - les **arts du son** (musique, bruitages, etc.) ;
 - les **arts du spectacle vivant** (théâtre, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue, etc.) ;
 - les **arts du visuel** (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, jeux vidéos, etc.).
- ▶ Trois des œuvres doivent avoir été étudiées pendant l'année de 3^e, mais tu as la possibilité de **proposer des œuvres antérieures au XX^e siècle**.

3 *Quelles sont les attentes du jury ?*

- ▶ Le jury évalue tes connaissances en Histoire des arts et ta capacité à :
 - **situer** des œuvres dans le temps et dans l'espace ;
 - **présenter** une œuvre de façon précise ;
 - maîtriser des **notions de base** et le **vocabulaire** pour décrire les techniques de production et les usages d'une œuvre d'art ou d'un monument ;
 - faire le **commentaire critique** d'une œuvre d'art ;
 - établir des **liens avec d'autres œuvres** de la même période ou de périodes différentes.
- ▶ Le jury évalue également ton attitude pendant l'oral. Il regarde donc si :
 - tu utilises un **niveau de langue adapté** à un examen officiel ;
 - tu es capable de développer un **exposé construit** pendant 5 min ;
 - tu fournis des **réponses adaptées** aux questions du jury ;
 - tu es capable de **justifier tes choix** grâce à tes connaissances en Histoire des arts.

4

Bien se préparer à l'épreuve

La première partie de l'épreuve est un exposé de 5 mn sur une œuvre que tu as toi-même choisie. Tu peux donc réfléchir à ton exposé bien à l'avance.

► Pour chacune des œuvres, **suis attentivement les différentes étapes d'analyse** vues avec ton professeur ou bien celles qui sont décrites dans les fiches méthode brevet p. 104-105 et p. 228-233.

► Organise ton exposé en **deux ou trois grandes parties** bien définies.

► Rédige ton exposé **sous forme de notes**. Utilise différentes couleurs pour distinguer les informations les plus importantes et soigne bien la présentation : cela te permettra de retrouver tes idées d'un seul coup d'œil pendant l'oral.

► N'hésite pas à **t'entraîner en te chronométrant** pour être certain que ton exposé n'est ni trop court, ni trop long. Tu peux t'entraîner devant ta famille ou avec tes amis pour t'habituer à parler devant un auditoire.

La seconde partie de l'épreuve est un entretien avec le jury.

Elle exige un **travail régulier tout au long de l'année**, car le jury va te poser des questions sur tes connaissances générales en Histoire des arts.

► Pour bien préparer l'entretien, revois toutes les œuvres étudiées au cours de l'année. Révise le vocabulaire technique que tu auras rencontré, grâce au lexique d'Histoire des arts p. 508.

5

Le passage de l'épreuve

Le passage d'une épreuve orale est toujours un moment un peu impressionnant. C'est normal ! Prends le temps de respirer bien profondément si tu te sens stressé.

1^{re} partie : l'exposé

► En entrant dans la salle d'examen, salue chacun des membres du jury et **attends leurs consignes**.

► Pendant l'épreuve, tu dois te tenir bien droit et **regarder les examinateurs** auxquels tu t'adresses.

► Fais attention à **parler fort et très clairement**. Tu n'as pas à te précipiter : le plus important est que le jury comprenne sans difficulté les idées que tu veux exprimer.

► Pendant l'exposé, tu peux utiliser tes notes et ton cours d'Histoire des arts.

Attention : tu ne dois surtout pas te contenter de lire ces documents au jury !

Exprime-toi avec tes propres mots et n'utilise tes notes que pour vérifier certaines informations ou retrouver le fil de tes idées.

► **Pense à regarder ta montre** pour ne pas dépasser le temps.

2^e partie : l'entretien

► Pendant l'entretien, le jury pose d'abord des questions sur l'œuvre présentée. Il n'y a pas de piège : ces questions te donnent l'occasion de **compléter ton exposé** ou de **préciser des idées** que tu as évoquées au cours de ta présentation.

► Écoute attentivement les questions, et essaie d'y **répondre avec précision**.

► Dans un second temps, le jury t'interroge sur les autres œuvres de ta liste, puis sur ta culture générale en Histoire des arts. Tu dois être capable de **citer des œuvres** qui ne font pas partie de ta liste, mais qui ont un rapport avec les œuvres que tu as choisies, et d'**expliquer ce qui les rapproche**.

► Réfléchis bien à l'avance aux raisons qui t'ont fait choisir les œuvres de ta liste. Le jury appréciera que tu lui **expliques tes goûts**, car cela montre ta réflexion sur l'Histoire des arts.

► Le jury peut aussi te demander de **présenter brièvement une œuvre que tu ne connais pas**. Si cela arrive, ne panique pas : prends quelques secondes pour **bien observer l'œuvre**, et décris-la en suivant les différentes étapes de la méthode. Le jury évalue **ta sensibilité** à l'œuvre, les **réflexes** que tu as acquis tout au long du collège et ta **capacité d'improvisation** à l'oral.